

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 12/03/2019 - 15:25

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Mairie de Sens

Correspondant : Mme Marie-Louise Fort, Mairie de Sens, 100 Rue de la République, 89100 Sens, tél. : 03 86 95 68 29, télécopieur : 03 86 95 67 56, courriel : marchespublics@grand-senonais.fr, adresse internet : <http://www.ville-sens.fr>

Objet du marché : Travaux de démolition de sépultures au sein du cimetière de Sens, après reprise par la commune des concessions échues par la commune

Type de marché de travaux :

Lieu d'exécution : Cimetière, 89100 Sens

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
 - Le marché a pour objet des travaux de démolition de sépultures au sein du cimetière de Sens, après reprise par la commune de concessions échues par la commune.
- Les opérations de fourniture de reliquaires, d'exhumation des fosses ainsi que le dépôt des restes mortuaires à l'ossuaire municipal seront assurés par la Ville et son personnel habilité.

Prestations divisées en lots : non

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- Sur les fonds propres de la collectivité
- Paiement par mandats administratifs
 - Facturation selon les modalités définies au CCP
 - Délai global de paiement : 30 jours
 - Prix ferme

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : La même société peut présenter, pour le marché, plusieurs offres, en agissant à la fois en qualité de :

- Candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements,
- Membre de plusieurs groupements.

En cas de groupement :

- La même société ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.
- Sa transformation dans une forme juridique déterminée ne pourra pas être exigée, pour la présentation de l'offre.

Transformation du groupement, si celle-ci est nécessaire pour la bonne exécution du marché :
Lorsque le marché lui a été attribué, le groupement sera tenu de se transformer en groupement avec

mandataire solidaire.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 01 avril 2019 à 17 h 00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAS1907

Renseignements complémentaires : Qualité de l'entreprise à réaliser la prestation au vu de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés,
- Le candidat devra préciser s'il est en redressement judiciaire et produire une copie du jugement prononcé. Il fournira une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés au 3° de l'article 45 l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur en ce qui concerne le casier judiciaire attestant que le candidat ne se trouve pas dans un cas d'interdiction de soumissionner mentionnée aux 1° a et c du 4° de l'article 45 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisé.

Capacité économique et financière : Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Capacité économique et financière appréciée au regard de la déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

- Déclaration indiquant l'effectif global moyen annuel et l'effectif moyen annuel du personnel d'encadrement pour les 3 dernières années.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le prestataire ou l'entrepreneur dispose.
- Présentation de 2 références de travaux de nature et d'importance comparables datant de moins de 5 ans en précisant la date, le montant et le destinataire
- Habilitation préfectorale mentionnée à l'article L.2223-23 du code général des collectivités territoriales

Outre l'habilitation préfectorale obligatoire, il est rappelé que le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

En cas de sous-traitance déclarée au stade de la candidature, en plus d'avoir complété et transmis le formulaire DC4 relatif à la déclaration de sous-traitance, un dossier de candidature justifiant de la capacité juridique, économique et financière, professionnelle et technique de l'opérateur économique devra être joint.

Assurance relative aux risques professionnels :

Copie de l'attestation d'assurance couvrant l'entrepreneur pour les risques professionnels inhérents aux travaux qui constituent l'objet du marché.

Les prestations sont divisées en tranches définies comme suit :

Tranche Ferme reprise de 40 concessions

Tranche optionnelle reprise de 20 concessions

Durée du marché et délais d'exécution- délai d'affermissement :

Le marché prend effet à compter de la date de l'accusé de réception du courrier de notification.

Tranche Ferme :

Un ordre de service précisant la date de démarrage des travaux sera notifié par mail ou via le profil d'acheteur territoire numérique. Les travaux devront être réalisés dans un délai d'un mois à compter de la date de démarrage.

Tranche Optionnelle :

L'exécution de la tranche optionnelle est subordonnée à la notification par mail ou via le profil d'acheteur Territoire Numérique, par le pouvoir adjudicateur, d'un ordre de service d'affermissement de la tranche considérée avant le 15 décembre 2019. En cas d'affermissement, les travaux débiteront à la date inscrite sur l'ordre de service et seront réalisés dans un délai de 15 jours à compter de cette date.

Passé cette date, le titulaire est dégagé de toute obligation.

En cas de non affermissement, aucune indemnité ne sera versée au titulaire.

La collectivité se réserve le droit de recourir à la négociation pour les 3 offres les mieux classées à l'issue de l'analyse des offres.

Procédure de recours

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- recours contractuel devant le Tribunal Administratif compétent par application de l'article 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative dans un délai d'un mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché ;

- recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Dijon - 22 rue d'assas B.P. 61616 - 21016 Dijon

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12 mars 2019

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet : <https://marches.e-bourgogne.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=55312&orgAcronyme=e9m>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Désormais, depuis le 1er octobre 2018, seule la transmission par voie électronique est autorisée à l'adresse suivante : <https://www.e-bourgogne.fr/services/salle-marches-publics>.

Il est rappelé que lors de la transmission par voie électronique, l'offre sera constituée d'un dossier intégrant les éléments de candidature et les éléments d'offre.

En cas d'erreur ou d'oubli dans le dossier déposé, il est possible de redéposer une proposition complète avant la date et l'heure limites de remise des offres : seule la dernière proposition déposée sur le profil acheteur de la collectivité - Territoires Numériques de Bourgogne Franche-Comté - sera prise en compte.

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3366711**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

Département : 89 - Yonne

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

-

Adresse d'expédition :

-